

RACHEL RICHTERICH
@RRichterich

Analyse

Les volumineux rapports de durabilité ne pèsent pas lourd

On croirait parfois lire l'accroche d'une ONG ou d'une association humanitaire: «Nous travaillons directement avec plus d'un demi-million de paysans, pour les soutenir dans la gestion de leurs cultures»; «pendant l'année écoulée, nous avons alloué 90 millions de dollars aux communautés locales»; «après de 5,9 millions de personnes ont bénéficié de nos programmes – vaccination, approvisionnement en eau...»; «notre objectif est d'éviter la dégradation des habitats naturels, de la biodiversité et du paysage».

Il s'agit en fait d'extraits des rapports de durabilité de la multinationale de l'agroalimentaire Nestlé, du cimentier LafargeHolcim, ou encore du géant minier Glencore. Des comptes rendus que les entreprises sont chaque année plus nombreuses à publier. Quatre conseils d'administration sur cinq ont intégré la responsabilité sociale dans leur stratégie, selon une étude du cabinet de conseil Deloitte, de la Haute Ecole spécialisée de Lucerne et de SwissVR (regroupant des membres de conseils d'administration pour la défense de leurs intérêts), qui ont sondé 429 entreprises suisses de toute taille.

C'est sur l'obligation de rendre de tels rapports que repose le contre-projet indirect adopté la semaine dernière par les Chambres fédérales à l'initiative sur les multinationales responsables – celle-ci veut conférer aux victimes étrangères d'entreprises domiciliées en Suisse le pouvoir d'obtenir réparation sur sol helvétique.

Une obligation de rapporter toute relative, puisque le contre-projet du parlement ne prévoit pas de sanction en cas de non-respect de cette disposition, qui ne s'applique d'ailleurs qu'aux sociétés disposant d'une politique en matière de droits humains et de protection de l'environnement. Un élément qui pourrait faire échouer le contre-projet lors du vote final vendredi.

Vérification optionnelle et sur mesure

Que valent ces brochures, qui se déploient sur plusieurs dizaines de pages? Et qui reprennent à renfort de tableaux, de graphiques et d'acronymes certains codes du reporting financier traditionnel, qui, lui, est publié selon une réglementation stricte, audité et donné lieu à des sanctions en cas de fausse déclaration.

Rien de tel pour les rapports de durabilité: pas de standards universels dotés de critères clairs qui permettraient de mesurer ou de contrôler la véracité des progrès annoncés. Guerre de méthodologie unique, qui fixerait une structure et des exigences minimales communes à ces documents, même si l'utilisation des indicateurs élaborés par la Global Reporting Initiative – une organisation constituée de représentants de l'économie, de la société civile et des milieux académiques – tend à se généraliser. Encore moins de sanctions.

Actuellement, chaque entreprise présente ses objectifs sur une base volontaire. Aucun travail de vérification par un tiers n'est exigé, mais l'entreprise peut accompagner son rapport d'une attestation effectuée par un cabinet externe, qui n'a cependant pas la valeur d'un audit: l'attestation dite «avec assurance limitée» confirme que le vérificateur n'a rien trouvé qui prouve que ce qui est avancé serait inexact; l'option «avec assurance raisonnable» confirme qu'il existe des preuves «raisonnables» que ce qui est indiqué est exact.

Soit un travail de vérification sur mesure, pour lequel les experts conduisent des entretiens avec les dirigeants et les employés concernés, sur les données et méthodes de calcul utilisées. «Nous confrontons ensuite ces informations à d'autres sources indépendantes. Par exemple, des banques de données sectorielles, des rapports d'ONG, ainsi que la presse», indique Marcel Meyer, associé chez Deloitte Suisse. Certains points sont moins difficiles à vérifier, notamment l'empreinte carbone, pour laquelle il existe des outils de mesure. D'autres répondent à des critères plus aléatoires, «difficile de contrôler d'éventuels progrès en vue d'améliorer la vie des communautés locales», illustre Marcel Meyer.

Vers «un langage commun»

Face à une explosion de la demande pour ce type de vérifications au cours de la dernière décennie, les auditeurs plaident pour une régulation plus «sous la forme de standards, qui imposerait les mêmes règles à tous les acteurs et offrirait une base de comparaison solide», note Marcel Meyer. La piste la plus prometteuse, à ce stade: la taxonomie verte de l'Union européenne, grâce à laquelle Bruxelles ambitionne de «créer un langage commun» visant à doper la finance durable, qui pourrait être reprise dans la régulation suisse. «Les investisseurs et l'industrie disposeront pour la première fois d'une définition de ce qui est «vert», promet la Commission. Celle-ci doit adopter d'ici à la fin de l'année la classification proposée mi-mars par son groupe d'experts. ■

Les banquiers, sauveurs d'hommes et d'économie

La catastrophe économique générée par le Covid-19 conduit à d'intenses discussions concernant l'efficacité du secteur bancaire pour l'injection d'une belle dose d'oxygène financier dans l'économie. Les banquiers sont maîtres dans l'art du crédit, nos gouvernants les contactent quotidiennement pour sentir le pouls de l'économie.

Frédéric Oudéa, directeur général de la Société Générale, affirma dernièrement: «Nous sommes les docteurs de l'économie.» Un virus, minuscule et vicieux, a offert à nos financiers la possibilité de retrouver une réputation perdue suite à la crise financière mondiale (CFM).

Les discussions vont bon train. Convient-il de protéger les banques et leur accorder une immunité dont tout le monde rêve? Faut-il interdire aux banques de payer des dividendes pour préserver leur capital? Ou empêcher des rachats d'actions? Ces questions sont complexes, les enjeux énormes.

Le scénario envisagé pour injecter de l'oxygène dans l'économie est celui de crédits bancaires. L'ampleur du besoin et les pressions compétitives vont pousser les banques à octroyer des crédits bien supérieurs à ceux auxquels elles se seraient engagées en temps normal. Les banques devront demander à leurs gouvernements de garantir les prêts Covid-19 accordés. Le montant des prêts, les risques encourus, et le coût total de l'opération augmenteront. Les banques devront apporter tout leur savoir-faire et leur vertu afin de ne pas maintenir artificiellement en vie des firmes sans avenir. Le parallèle avec le dilemme des médecins face

aux patients nécessitant réanimation est saisissant.

Les gouvernements sont pris entre deux maux. Si leurs garanties se révèlent partielles ou incertaines, un trop grand nombre de firmes iront à la faillite. Dans ce cas, des banques aussi se retrouveront en défaut, générant une seconde vague répliquant la CFM. Nos gouvernants, à bout de souffle après avoir combattu le Covid-19, voudront l'éviter et à tout prix. Générant un autre mal en forme de prêts bancaires garantis et se multipliant à l'infini. La collectivité portera une dette excessive handicapant toute croissance future.

Les banques devront apporter tout leur savoir-faire et leur vertu afin de ne pas maintenir artificiellement en vie des entreprises sans avenir

Ce sont les conseils d'administration des banques qui décideront de l'enthousiasme avec lequel chacune répondra à l'appel du type 18 Juin 1940 lancé par les gouvernements. Ces conseils évalueront rentabilité, risque et responsabilité sociale. Les banques qui répondront à la demande d'une plus grande orientation sociale risquent leur propre solvabilité. Cela a été le choix des médecins face au Covid-19; trop d'entre eux sont morts.

Les gouvernements veilleront à ne pas intervenir de manière trop musclée dans les choix des banques et dans les marchés. De telles interventions entraînent des distorsions, et, au fil du temps, des bulles,

et des krachs. A l'origine de la CFM, nous avons le gouvernement américain qui désirait que chaque citoyen devienne propriétaire, même s'il n'en a pas les moyens.

Les banquiers nous ont habitués à de belles mises en scène pour pomper leur profitabilité et réduire leur risque. C'est dans leur ADN. Le théâtre des ventes croisées de la Wells Fargo aux Etats-Unis en est un exemple. En Australie, une Haute Commission royale a mis au jour des mécanismes complexes opérant sur longue période. En Europe, nous avons eu la crise du Libor. Les banquiers sont intelligents, tous ne sont pas vertueux.

Une manière est de prêter à des clients sûrs pour des opérations dites créatrices de valeur, et qui s'avèrent ne pas l'être. Les autorités de réglementation ont détecté tous ces cas très tardivement, voire pas du tout. Il faudra plus de rigueur, alors que le volume des crédits va faire baisser la garde.

La question de savoir si les banques seront autorisées à verser

des dividendes ou effectuer des rachats d'actions lors de l'opération de sauvetage est peut-être erronée. La question du dividende n'est pas la plus critique. Les actionnaires des banques sont pour la plupart des fonds diversifiés, dont Blackrock. Ils génèrent de la liquidité en vendant des actions. Etant donné que les valeurs bancaires ont fortement chuté, les rachats peuvent être un signal générateur d'une confiance et d'un dynamisme qui nous manque tant aujourd'hui.

Une solution pour limiter la surenchère bancaire est du style BPI en France, ou, mieux encore, la Treuhänder qui prit possession de 8500 entreprises publiques est-allemandes lors de la réunification, afin de les privatiser. Elle était de son temps la plus grande entreprise industrielle du monde. Elle fit son boulot avec une froide rigueur, mettant 2,5 millions d'ouvriers (sur 4 millions) au chômage. Elle fut énormément critiquée et son président fut tué par un inconnu, soupçonné d'être un ancien membre du groupe Baader-Meinhof.

La manœuvre de sauvetage de l'économie s'avère aussi complexe et délicate que coûteuse. Elle demandera des financiers intelligents, vertueux et socialement responsables. Et motivés par la chance de retrouver un honneur perdu lors de la crise financière mondiale. ■

MASSIMO MASSA TITULAIRE DE LA CHAIRE BANCAIRE ROTHSCHILD À L'INSEAD

LUDO VAN DER HEYDEN TITULAIRE DE LA CHAIRE EN GOUVERNANCE D'ENTREPRISE À L'INSEAD



Le coronavirus et les inutiles subventions aux éoliennes

La Suisse lutte contre le coronavirus en demandant beaucoup de sacrifices à sa population et à son économie. Les économistes annoncent une récession en 2020, ce qui va poser des problèmes sérieux à nos entreprises, avec de nombreuses pertes d'emplois.

Dans ce contexte, la demande de Suisse Eole de privilégier l'énergie éolienne en Suisse à travers une modification de la loi sur l'énergie en exigeant un statut «prioritaire» de l'éolien sous prétexte que les éoliennes produisent plus en hiver qu'en été tombe fort mal à propos.

La production d'électricité éolienne est très coûteuse en Suisse, les vents sont en effet plus faibles que chez des pays voisins, comme l'Allemagne ou le Danemark.

L'électricité éolienne en Suisse a besoin de subventions importantes pour être viable. Le kWh éolien est actuellement rétribué, grâce aux subventions RPC payées par les Suisses, à hauteur de 20 cts/kWh, soit entre 4 et 5 fois le prix du marché. Cette électricité achetée par le gestionnaire du réseau Swissgrid est revendue à bas prix.

S'il est vrai que l'éolien produit davantage en hiver qu'en été, ce n'est pas seulement le cas en Suisse, mais dans toute l'Europe. Les grands vents ou les tempêtes conduisent à une surproduction d'électricité sur tout le continent, avec une chute des prix, voire une apparition de prix négatifs: on paie les consommateurs pour qu'ils consomment une électricité produite en surabondance qui menace la stabilité du réseau électrique européen, avec risque de black-out.

Les entreprises électriques suisses constatent ce phénomène: même en hiver, l'électricité éolienne n'a que peu de valeur sur le marché en cas de forts vents.

Exiger des subventions pour soutenir l'éolien sous prétexte que sa production est importante pour la survie énergétique de la Suisse en hiver démontre une ignorance du fonctionnement du marché de l'électricité européen auquel la Suisse est intégrée.

La population suisse finance, via sa facture d'électricité, les éoliennes à hauteur de 15 cts/kWh ou davantage, la subvention représentant la différence entre la rétribution RPC (20 cts/kWh) et le prix du marché (5 cts/kWh) ou moins, voire un montant négatif selon les circonstances.

Quel lien avec le coronavirus? La réponse est liée aux conséquences économiques de cette pandémie.

Les éoliennes subventionnées par les consommateurs suisses sont entièrement achetées à l'étranger, depuis leur fabrication, leur montage y compris leur maintenance et la télégestion. Elles créent peu d'emplois qualifiés en Suisse et peu d'innovation, les principales contributions nationales étant la construction de socles en béton, des accès et des raccordements au réseau électrique.

De très nombreux citoyens de ce pays s'inquiètent à juste titre des conséquences négatives des éoliennes sur notre nature et nos paysages, les impacts sur la biodiversité, le bien-être et la santé des riverains, la valeur de l'immobilier, le tourisme et les emplois qui l'accompagnent. L'opposition aux éoliennes grandit via de nombreuses associations citoyennes.

Les éoliennes sont des machines gigantesques qui produisent toutefois peu d'énergie en comparaison avec d'autres sources: pour compenser la production de la petite centrale nucléaire de Mühleberg (5% de la consommation d'électricité

du pays), il faudrait compter 800 éoliennes réparties environ pour moitié sur les crêtes du Jura et le reste sur le Plateau et les Alpes.

Le coût en subventions serait d'environ 500 millions de francs par an, ce qui équivaut à 5000 emplois qualifiés.

Les habitants de ce pays sont peu informés de la transformation de leurs beaux paysages que cela aura pour conséquence. Il n'existe pas actuellement de photos ou de vidéo montages montrant toutes ces éoliennes.

Subventionner des éoliennes importées n'apporte au pays ni avantages économiques, ni progrès environnemental, ni un mieux vivre pour la population.

Il serait préférable de consacrer ces subventions au soutien des technologies énergétiques développées par des Suisses, créatrices d'emplois en Suisse, avec en priorité la maintenance et la modernisation de nos barrages, et le photovoltaïque, qui produit une électricité deux fois moins chère que l'électricité éolienne et qui est bien acceptée par la population.

La crise du coronavirus, avec ses conséquences économiques inquiétantes va nous obliger à revoir nos priorités et à réorienter les ressources financières du pays sur des secteurs indispensables à notre survie et au maintien d'emplois et de PME innovantes en Suisse.

Il est logique que la stratégie énergétique soit adaptée à ces circonstances et redéfinisse ses priorités, et que l'éolien importé avec force subventions, peu productif et coûteux, soit abandonné, ou mis en veilleuse via un moratoire de dix ans ou plus. ■

JEAN-MARC CHAPALLAZ
INGÉNIEUR EPFL

